

DECISION DE MONSIEUR LE MAIRE – DMM 139
PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

**DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT DANS LE CADRE DU FONDS VERT
 RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur le Maire de GARONS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,

Vu la délibération, en date du 27 mai 2020, par laquelle le Conseil Municipal délègue au Maire le soin de solliciter les subventions d'investissement pour tout programme d'un montant inférieur à 200 000 €,

Vu les mesures d'accompagnement financier de l'Etat, et notamment le Fonds Vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires,

Vu la nécessité de réaliser des travaux de rénovation de l'éclairage public, dont le plan de financement actualisé est détaillé, ci-après :

DEPENSES		RECETTES	
Fourniture et pose de 55 luminaires leds	26 655,00 €	Etat (fonds vert) :30 %	4415,25 €
Fourniture et pose de 4 horloges astronomiques connectées (abonnement compris)	2 780,00 €	SMEG : 30%	8 830,50 €
		Nîmes Métropole	2 355,00 €
		Commune de Garons	13 834,25 €
TOTAL DEPENSES HT	29 435,00 €	TOTAL RECETTES	29 435,00 €

DECIDE

ARTICLE 1 : de solliciter une subvention de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert en vue de la rénovation de l'éclairage public, conformément au plan de financement des travaux actualisé détaillé ci-dessus et des devis ci-annexés.

ARTICLE 2 : la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet et affichée en mairie sur les panneaux prévus à cet effet.

A Garons, le **03 MAI 2024**

Alain DALMAS

Maire de Garons

Envoyé en préfecture le 03/05/2024

Reçu en préfecture le 03/05/2024

Publié le 03/05/2024

ID : 030-213001258-20240503-DMM_139-AU

S²LOW

CITEOS



Zone Aéroport
30 128 GARONS
Tél : 04.66.70.60.34 - Fax : 04.66.70.60.31

A Garons, le 17/11/2023

Mairie de GARONS

A l'attention d'Aline BASTIDA

DEVIS N°23/683

G3 Programmé 2024 - 75% d'économies d'énergie

N°	DESIGNATION	U	Q	PU €	PT €
130	Horloge astronomique Lora EP NRJ	u	4	650,00	2 600,00 €
131	Abonnement annuel pour une horloge astronomique Lora	u	4	45,00	180,00 €
84	Luminaire type TWEET S1 24 leds bi-puissance ou similaire	u	55	391,00	21 505,00 €
184	Coffret en pied de mât type Minipak de Sogexi ou similaire	u	52	60,00	3 120,00 €
190	Dépose de lanterne sur candélabre	u	58	35,00	2 030,00 €

Conditions Générales :

* Base de prix CPE GARONS 2022-2027

TOTAL HT	29 435,00 €
TVA 20 %	5 887,00 €
MONTANT TTC	35 322,00 €

Bon pour accord le:

Signature:

D.RAYMOND
Responsable d'Affaires

Santerne Camargue SASU au capital de 310 000 €
Siège social : Zone aéroport - 30128 Garons
SIRET 439 487 950 00024/RCS Nîmes B 439 487 950/N° APE 4222 Z